



ANNEX I

Confidential

Monsieur le Greffier,

Comme vous le savez, l'on m'oblige à changer de Conseil Principal du fait de sa suspension temporaire, même si je ne souhaite pas ce changement. J'ai été informé des aspects publics de la procédure disciplinaire tout au long du processus et cela n'a à aucun moment entaché ma confiance en Jennifer Naouri. C'est pourquoi j'aurai préféré, pour préserver la mise en œuvre de mes droits, que Jennifer Naouri continue d'être mon Conseil.

Ainsi, pour tenter de continuer de bénéficier de la stratégie juridique, factuelle et humaine mise en place par ma Conseil principale, depuis plus de cinq ans, je décide, du fait des circonstances, de demander la nomination de Dov Jacobs en qualité de Conseil Principal le temps de la suspension de Jennifer Naouri parce que ce dernier a travaillé étroitement avec elle et il pourra continuer le travail mis en place aux côtés de Jennifer Naouri en utilisant tous les moyens à sa disposition afin de s'approprier le travail stratégique existant.

Je précise que je n'accepterai pas une représentation par un Conseil extérieur qui n'a pas participé au dossier depuis de nombreuses années, ce serait un risque trop énorme pour ma Défense.

Dans ces conditions, comme je suis indigent, je vous demande de donner à Dov Jacobs tous les moyens humains et financiers pour poursuivre ma Défense dans la droite ligne du travail effectué par Jennifer Naouri jusqu'à ce jour.

Bien à vous,



Mahamat Said Abdel Kani

Le 02 - Mai 2026

Au Centre de détention